

Certificat d'Aptitude Professionnelle - PAR

Peintre Applicateur de Revêtements

LPO MEZERAY-GABRIEL



LPO MEZERAY-GABRIEL

Site GABRIEL

7, rue Saint-Exupéry

61200 ARGENTAN

Tél : 02.33.12.28.80



Exemples de métiers :

- Peintre en bâtiment
- Solier/ère-moquettiste
- Façadier/ère
- ...

*Rentrée 2019 :
Statut scolaire
Voie de l'apprentissage*

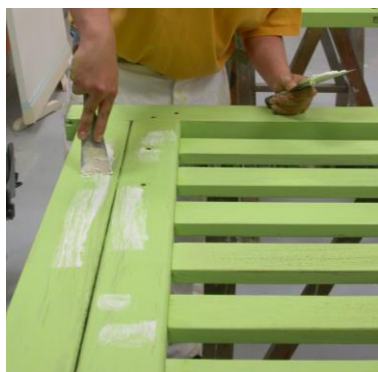
Les objectifs de la formation



Le titulaire du CAP Peintre Applicateur de Revêtements est appelé à exécuter des travaux de peinture et d'application de revêtements. Il peut travailler seul sur des petits chantiers (une pièce d'habitation) ou en équipe sur les chantiers plus importants.

Les différentes activités qu'il est amené à exercer sont les suivantes :

- organisation du poste de travail,
- application de peinture et de produits décoratifs,
- participation à la mise en place d'harmonies colorées,
- pose de papiers peints et de revêtements muraux collés,
- travaux sur façades.



Les horaires de la formation



	Première année	Seconde année
Français Histoire, géographie	3,5h	3,5h
Mathématiques Sciences	3,5h	3,5h
Langue vivante	2h	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h	2h
Education physique et sportive	2h	2h
Prévention, Santé, Environnement	1h	1,5h
Enseignement technologique et professionnel	18h	17h
Education civique, juridique et sociale	0,5h	0,5h

(Hebdomadaires, donnés à titre indicatifs)

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel



Elles ont une durée de 14 semaines réparties sur les 2 années de formation :

- 7 semaines en 1^{ère} année,
- 7 semaines en 2^{ème} année.

Elles doivent avoir lieu dans une entreprise privée ou publique ou un service d'entreprise dont l'activité correspond à la formation suivie.

Elles sont obligatoires et évaluées pour l'obtention du diplôme.

Pendant cette période de formation doivent obligatoirement être pratiqués les travaux de ravalement de façades.

Qui peut postuler pour cette section

Peuvent postuler les élèves issus de :

- troisième SEGPA
- troisième prépa-pro
- troisième générale

Où exercer son métier



Après l'obtention du diplôme, il est possible d'exercer son métier dans les entreprises:

- de peinture
- de maçonnerie générale
- de travaux de finition...

en tant que :

- peintre, poseur de revêtements (sol et mur)
- peintre en bâtiment...

Pour poursuivre ses études

Après l'obtention du diplôme il est également possible de poursuivre sa formation en préparant :



- un BP Peinture Revêtements
- un Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment
- une Mention Complémentaire Décor
- une Mention Complémentaire Plaquiste
- une Mention Complémentaire Sol

Le Site Gabriel

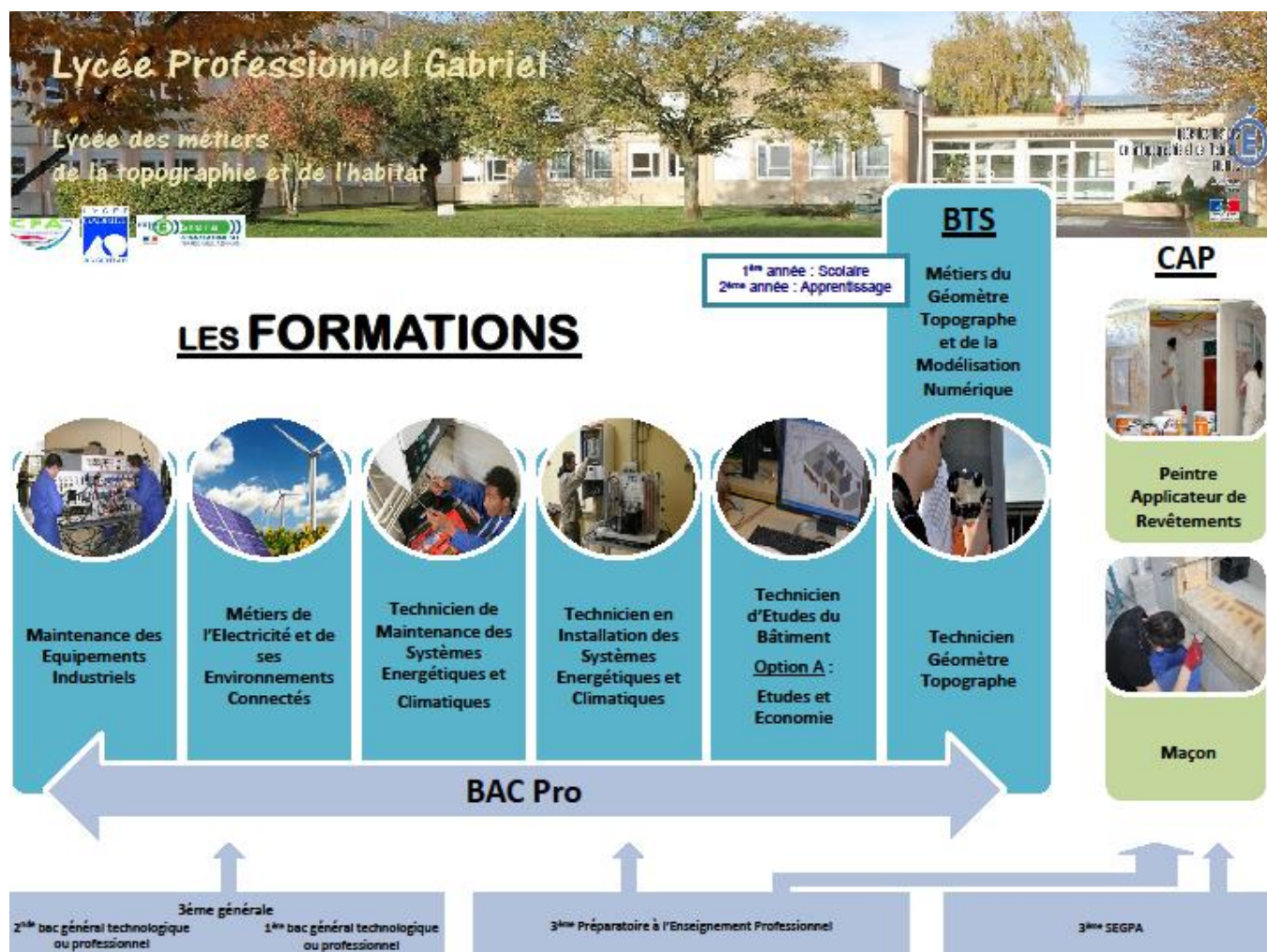
Présentation :

« Lycée du Bâtiment » de l'Orne, le site, labellisé « Lycée des Métiers de l'Habitat et de la Topographie » depuis 2012, tient son nom de Jacques-Ange GABRIEL, de la dynastie des architectes parisiens d'origine normande.

Les infrastructures ferroviaires et routières permettent un accès régional aisé à l'établissement.

L'internat, facteur de réussite, accueille les jeunes les plus éloignés et ceux en quête de bonnes conditions de travail.

300 élèves et stagiaires suivent des études sur le site : les uns en formation initiale sous statut scolaire ou par voie de l'apprentissage, les autres au titre de la formation continue.



Informations pratiques :

Données à titre indicatif pour une année complète (tarifs 2019)

Tarifs demi-pension :

5 jours : 510 euros

4 jours : 420 euros

Tarifs internat :

4 nuits : 1309 euros

Horaires de l'établissement :

Début des cours : 8h05

Fin des cours : 17h40

Pause méridienne : 12h00 à 13h50